

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

▶▶▶ démocratie ◀

2011 : année charnière ?



En ma qualité de Président de MeyDIA et au nom du Conseil d'Administration, je vous présente mes vœux pour 2011.

Des vœux que je formule d'abord pour vous et vos proches. Des vœux que je formule ensuite pour tous nos concitoyens : une majorité municipale à l'écoute de ses habitants et de l'opposition, des projets débattus, dans le calme et sans précipitation, une réelle volonté d'inscrire Meylan dans l'agglomération...

Hélas, la réalité de ces deux dernières années de mandature de l'équipe majoritaire est à des années lumières de ces vœux.

L'opposition contrainte à la course à l'échalote

Après des années sans projet, voici maintenant que tout s'accélère : la piscine des Ayguinards qui, rappelez-vous, était condamnée en 2009, va être requalifiée pour 2013. Une liste d'attente pour les inscriptions en crèche, et voilà qu'il est urgent de construire un centre multi-accueil aux Ayguinards et dans le parc, de surcroît. Lorsque l'opposition municipale s'étonne de ce soudain empressement, on lui répond : "il faudrait savoir ce que vous voulez ...".

Ce que nous voudrions, c'est que la municipalité accepte de discuter de projets aussi importants, et ne traite pas par le mépris les avis qui n'émanent pas d'elle.

Le Projet de Ville : naïveté ou tromperie ?

D'après le Maire, le Projet de Ville est "tributaire" de deux réalisations extérieures à Meylan : d'une part, la fin des travaux du pro-

jet Isère Amont dont l'objectif est de modérer et d'étaler les effets des crues de l'Isère. D'autre part, la création d'un transport en commun en site propre (TCSP), un Tramway par exemple.

Les travaux Isère Amont sont fortement retardés, certes. Mais, même lorsqu'ils seront terminés, tous les projets annoncés ne pourront pas voir le jour.

Le Tramway à Meylan n'est plus à l'ordre du jour. Est-ce réellement une surprise compte tenu de l'état des finances du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) ?

Cela donne de belles occasions de placer Meylan en victime : victime des décisions du Conseil Général, victime des décisions de la Métro et du SMTC. Et notre Maire ne manque pas de le faire savoir, à grand renfort d'encart publicitaire, payé par les Meylanais.

Ces agissements mettent Meylan en situation délicate par rapport à la Métro, alors que, nous en sommes convaincus, l'avenir de Meylan et de l'agglomération sont très étroitement liés.

Dans ce contexte agité, nous devons plus que jamais rester vigilants et faire entendre notre voix, à travers notre journal et nos élus au conseil municipal.

Le temps est à la mobilisation. Comme l'écrit Stéphane Hessel, n'oublions pas de nous indigner. Et que cette indignation serve de moteur à nos actions collectives et individuelles.

Très cordialement
Philippe SCHAAR

Des projets : oui, mais... en concertation et sans précipitation !

►►► la commune ◀◀◀

La piscine des Ayguinards continue de faire parler d'elle

En juin 2010, les Meylanais, consultés sur deux projets d'aménagement d'un espace ludique et sportif se sont majoritairement prononcés pour le projet avec une piscine découverte. Ce projet prévoit la réalisation prioritaire de la piscine avec une ouverture pour l'été 2013.

C'est à contre-cœur que la majorité municipale fait l'annonce, à l'issue de ce vote, de sa décision de reconstruire la piscine d'été.

Le budget prévisionnel affiché dans le projet soumis aux Meylanais était de 4 M€. Il s'établit maintenant à 1,2 M€ : c'est tant mieux pour les finances municipales mais néanmoins étonnant ! Et ce changement fait apparaître une certaine mauvaise foi dans l'évaluation initiale. L'opposition municipale avait toujours défendu un budget d'environ 1 M€ pour mener à bien ce projet.

- L'appel à candidature a été lancé fin octobre 2010 afin de sélectionner les architectes qui interviendront sur la rénovation de la piscine des Ayguinards. Ceci s'est fait sans information du conseil municipal et donc des élus de l'opposition. Bravo pour la transparence !
- En novembre, la majorité a précisé son planning de concertation et envoyé son programme. Les groupes d'opposition comme les associations ont eu deux semaines pour remettre un avis. C'est très court pour un projet de cette envergure. Une contribution commune aux groupes écologistes, MeyDIA et PS a été rendue. Elle est consultable sur www.meydia.org.
- Le programme a été envoyé avant Noël aux trois architectes sélectionnés. Les projets devraient être connus mi-janvier 2011 et exposés en mairie pendant 2 ou 3 semaines, temps pendant lequel les Meylanais pourront s'exprimer. Le choix définitif se fera en février 2011 : deux années de perdues pour les usagers !

Le projet consiste en une requalification de l'existant en conservant l'esprit initial. C'est ce que nous avons toujours défendu, à savoir un équipement qui s'inscrit dans la continuité de l'actuelle piscine d'été, "une piscine nature en ville".

Par contre, l'intégration de la piscine dans les projets d'aménagement du quartier et du projet de ville n'apparaît pas clairement dans le programme présenté. Il faut que le projet de la piscine intègre pleinement les objectifs du développement durable et notamment la réduction des dépenses d'énergie.

Le nouvel équipement doit être innovant sur l'utilisation d'énergies renouvelables (énergie solaire). Les propositions faites par les groupes d'opposition vont dans le sens de la recherche d'une mutualisation des réponses énergétiques à l'échelle des équipements du quartier (gymnase, école, etc.).

Il faut fixer un objectif de réduction des nuisances et des pollutions, notamment par le choix du traitement de l'eau.

L'accessibilité doit prendre en compte toute personne en situation de handicap : malvoyante, malentendante, de petite taille, déficiente intellectuelle, etc. Chacun doit pouvoir accéder à cet équipement sans difficulté notoire. Ceci concerne aussi bien les aménagements extérieurs (parking auto et vélo, allées, passages, bordures, sols dénivelés, accès aux plages et aux bassins, aux espaces verts, pédiluves) que les aménagements intérieurs (sols, cheminements, comptoir d'accueil, vestiaires, sanitaires, douches, signalétique, etc.).

Après une longue bataille, un dossier à suivre en attendant les premiers plongeurs à l'été 2013 !

Un projet de multi-accueil pour 2013

Le projet choisi par les Meylanais lors du vote de juin 2010 prévoyait outre la réalisation de la piscine, le réaménagement des locaux de l'association Horizons pour fin 2014, l'ouverture du gymnase et la première tranche de l'aménagement du parc pour novembre 2017, l'ouverture d'une crèche / halte-garderie en novembre 2018 et la deuxième tranche de l'aménagement du parc en novembre 2019.

Dès septembre 2010, le projet est revu par l'équipe de la majorité. Si la construction de la piscine n'est pas remise en cause, le calendrier se trouve bousculé et la décision de lancer la construction d'une structure multi accueil comprenant 22 places en crèche et 23 en halte garderie, est votée en séance du conseil municipal d'octobre 2010.



Pourquoi ce revirement ?

Voici ce que l'on peut lire sur le site web de la mairie

La Halte-garderie des Aiguinards ne correspond plus aux besoins des familles en termes de modalités d'accueil. La Ville va la remplacer par un multi-accueil. La halte-garderie des Aiguinards a trouvé ses limites en termes de capacité d'accueil. Ses 20 places ne suffisent plus à satisfaire la demande des familles. Pour la première fois, certaines d'entre elles sont inscrites en liste d'attente. "Cette situation nous crée des devoirs", explique Catherine Allemand, adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

S'agit-il pour autant d'augmenter la capacité des crèches et halte-garderies de Meylan ?

La réponse est non ! L'argumentaire présenté par la majorité pour justifier le bouleversement du calendrier est le nombre de demandes n'ayant pu être satisfaites à la rentrée 2010.

Mais en réalité, il ne s'agit pas d'offre supplémentaire mais d'un rééquilibrage de l'offre petite enfance dans chaque quartier.

En effet, le nombre global de places en crèche et halte garderie (205) sur Meylan restera contraint par le contrat qui lie la commune avec la Caisse d'Allocations Familiales. Autrement dit, certaines structures existantes dans les autres quartiers vont fermer ou voir leur nombre de places réduites.

La décision n'est pas choquante en soi car il est vrai que le quartier des Aiguinards ne dispose pas aujourd'hui de places en crèche, mais une fois encore, c'est une communication trompeuse que fait la Mairie.

L'implantation du bâtiment

La proposition initiale d'implantation dans le parc des Aiguinards a été sévèrement repoussée par les associations et les élus de l'opposition. Les espaces verts dans ce quartier fort dense doivent être préservés. Les autres solutions avancées (à la place de la halte garderie, 1 rue le Poulet, à la place de l'ancienne poste, dans l'école primaire) ne sont pas entièrement satisfaisantes. Cela montre que la localisation définitive doit être mûrie et donner lieu à des études complémentaires.

La surface utile de l'équipement est de 610 m² pour une surface totale de 850 m². Il nous paraît indispensable que le projet intègre 2, voire 3 étages où pourraient prendre place des logements, les locaux de la PMI, des structures administratives, etc. Une stratégie d'économie de l'espace urbain est désormais incontournable pour respecter les objectifs de développement durable.

Ce n'est pas ce qui nous a été présenté pour l'instant.

Le tram à Meylan

Le besoin

Meylan est dotée d'une desserte de transports en commun sous forme de lignes de bus. Ces lignes doivent faire l'objet d'améliorations dans leur cadencement, leur trajet, leurs horaires car elles répondent insuffisamment aux besoins de la population. Elles ne sont pas suffisamment attractives pour impulser un changement significatif dans l'utilisation de la voiture particulière, d'autant que :

- Inovalée est une zone d'intérêt économique dans laquelle travaillent plus de 10 000 personnes de la région urbaine.
- La commune s'est engagée à réaliser 2 500 logements dont 30% de logements sociaux à l'horizon 2025.
- Le besoin d'une ligne de transport en commun de type tram ou Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) avait déjà été acté dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération grenobloise.
- Une meilleure liaison Campus Inovalée est incontournable.

Il y a nécessité de voir se réaliser un transport en commun en site propre, performant, reliant Grenoble Meylan Inovalée, au service des habitants, des entreprises et des salariés tel qu'un BHNS dans un premier temps. Dans un second temps, un tramway pourra être envisagé.

L'actualité

Lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2010, le Maire de Meylan a soumis au vote un vœu intitulé "déplacements : les oubliés de l'agglomération". Ce vœu reprend presque intégralement le communiqué paru en pleine page du Dauphiné Libéré du 12 décembre 2010.

Le texte est un plaidoyer rédigé suite au refus qui aurait été opposé par le Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) au Maire et au Conseiller Général de Meylan de réaliser toute nouvelle infrastructure de transport pour desservir Meylan.

Il est sous-entendu que la commune de Meylan, en raison de la couleur politique de sa majorité, serait victime de discrimination par rapport à d'autres communes de l'agglomération.



Les élus de l'opposition ont refusé de prendre part au vote sur ce texte en raison de son caractère outrancier. En particulier la question posée à la fin du vœu "Meylan a-t-elle encore sa place dans le périmètre Métro et le SMTC" est ridicule et certainement pas de nature à engager le débat de manière constructive !

Depuis, la municipalité de Meylan a lancé une pétition intitulée "Oui à une politique ambitieuse de déplacements" que les habitants, présidents d'association, dirigeants d'entreprises, professions libérales, salariés sont invités à signer.

Pour la majorité municipale, en l'absence de tram, le projet de ville serait mis à mal et la requalification d'Inovalée obérée.

Madame Le Maire qui avait largement basé ses promesses de campagne électorale sur l'arrivée prochaine du tramway à Meylan se trouve très mal à l'aise...

A l'appui de sa décision, le Conseil Général avance que les estimations de trafic sont aujourd'hui insuffisantes pour justifier l'investissement d'un tramway jusqu'à Meylan et il est vrai que le désengagement de l'Etat voulu par le gouvernement Sarkozy à travers la réforme des collectivités territoriales oblige à des arbitrages financiers.

Pour autant, les élus des groupes écologiste, MeyDIA et PS considèrent que la desserte de la commune de Meylan doit être améliorée.

Ils se sont exprimés sur le fond en adressant une lettre ouverte au Président de la Métro, Marc Baïetto, à la Députée de la circonscription, Geneviève Fioraso, au Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun, Michel Issindou et au Président du Conseil Général, André Vallini.

(lettre ouverte consultable sur www.meydia.org).

En direct du terrain

▶▶▶ interview ◀◀◀

MeyDIA a rencontré Jean-Charles PAUCOD, habitant du quartier de Grand-Pré



MeyDIA :

Habitant de Meylan depuis de nombreuses années, vous avez adhéré à l'association MeyDIA en septembre 2009. Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à prendre cette décision ?

JC Paucod :

Arrivé de Lyon à Meylan en 1989, j'ai rapidement adhéré à l'Union de Quartier Buclos - Grand Pré (UQBG) et très vite intégré la commission environnement et l'équipe d'animation pour participer à ce qui me semblait la raison d'être de l'UQBG, la vie des quartiers Buclos et Grand Pré. Après quelques années, poussé par un certain nombre d'adhérents, j'ai rejoint le Conseil d'Administration et je suis devenu le président de l'UQBG pendant 4 ans.

Ce parcours n'a rien d'exceptionnel, pour moi qui participait déjà à d'autres associations lois 1901 axées sur la préservation des espèces et de l'environnement.

Pendant toutes ces années, soucieux de ne pas mélanger débat politique et vie de l'association, je ne me suis inscrit à aucune association politique. Disons que j'ai voulu préserver l'Union de Quartiers des prises de position que j'aurais pu prendre à titre individuel. En 2009, libéré de mes obligations vis-à-vis de l'UQBG, j'ai estimé qu'il était logique d'adhérer à MeyDIA dont je suis très proche quant à la perception de la vie politique locale (communale et supra-communale) et des problématiques qui en découlent.

MeyDIA :

Pensez-vous qu'un lieu de débat politique comme MeyDIA permette au citoyen d'être mieux informé et de s'approprier les enjeux locaux ?

JC Paucod :

Je pense que tout citoyen un tant soit peu curieux et intéressé par la vie de sa

commune peut toujours s'informer sur les problématiques locales et régionales, tout comme d'ailleurs de la vie politique à quelque niveau que ce soit. Se forger une opinion peut être le fruit de lectures contradictoires, mais rien ne vaut le débat et la confrontation d'opinions pas toujours convergentes sur tous les sujets, pour la conforter ou la modifier.

Ce rôle, je pense que Meydia le tient assez bien, en livrant des informations auxquelles en tant que simple citoyen il n'est pas toujours facile d'avoir accès, en faisant part aux Meylanaïses de son analyse des enjeux et en permettant des discussions formelles ou informelles.

MeyDIA :

Une association politique vous paraît-elle de nature à conforter le débat démocratique dans une commune ?

JC Paucod :

Le gros avantage d'une association politique comme MeyDIA, c'est qu'elle n'est pas inféodée à un parti politique et n'est donc pas prisonnière de sa ligne politique.

Elle peut avoir des opinions originales sur tous les sujets qui se présentent. Ces opinions sont celles de la majorité des participants aux discussions. Il est d'ailleurs dommage qu'il n'y ait pas plus de débats entre adhérents sur les sujets qui émergent, mais tout est affaire de temps libre et celui-ci n'est pas extensible...

Une association politique permet l'expression cohérente d'une opinion. Elle joue un rôle de contre-pouvoir face à la majorité municipale lorsqu'elle pense qu'une décision n'a pas d'utilité publique ou est contraire aux engagements pris par l'équipe dirigeante. A ce titre, oui, elle participe au nécessaire débat démocratique !

Inovallée en panne ?

Le projet de requalification doit positionner Inovallée comme un parc technologique à l'échelle de l'agglomération grenobloise et du sillon alpin. Telle est la volonté affichée de la majorité municipale. Car si Inovallée de par sa vocation high tech conserve aujourd'hui de vrais atouts, le mauvais état des bâtiments, le faible entretien des espaces verts, les accès plus ou moins faciles sont autant de points négatifs qui signent le délaissement de cette zone pendant de nombreuses années de la part de la majorité. Que s'est-il passé à Inovallée depuis 2001? Pas grand-chose sinon le départ d'entreprises avec un taux de vacances estimé aujourd'hui à plus de 15 %. Les conclusions de l'étude préalable au projet de requalification d'Inovallée, lancée par la commune de Meylan et la Métro ont été rendues publiques. Il y a urgence à lancer un plan global d'aménagement urbain et redynamiser cette technopole aujourd'hui en perte de vitesse.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

Il suit les principes de développement durable qui est

défini comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (Rapport "Notre avenir à tous" de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, dit rapport Brundtland).

Les orientations du PADD ont été présentées et débattues en séance du Conseil municipal du 13 décembre 2010 et présentées en réunion publique le 12 janvier 2011.

A notre avis, ces orientations ne prennent pas suffisamment en compte les objectifs du développement durable comme la lutte contre le changement climatique, la cohésion sociale, la solidarité entre les quartiers et les générations, la dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

En effet, il manque cruellement à Meylan une réflexion de type "agenda 21 local" qui pourrait, grâce à son programme d'actions, servir d'outil opérationnel au PADD.

L'inscription de Meylan dans l'agglomération n'est pas suffisamment affirmée, et en particulier dans les politiques de mutualisation.

Enfin, ce PADD est trop subordonné à l'arrivée d'un tramway et aux travaux programmés par le Conseil Général qui ont pour vocation de protéger les personnes et les biens aujourd'hui installés dans le périmètre de la crue bi-centennale de l'Isère (projet Isère Amont). La politique volontariste affichée dans ce PADD de construction de logements sociaux est parfaitement louable mais petit problème : les programmes prévus sont pour partie en zone inondable. Or, le tramway et les travaux des digues sur l'Isère sont repoussés. Aucune alternative n'a été envisagée.



1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom

Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses